



COMBOURG ATHLETISME

Protocole Sanitaire COVID-19

A compter du 28 novembre 2020

A L'ATTENTION DES ACCOMPAGNATEURS

- Le **port du masque** est **obligatoire** pour toute personne âgée de plus de 6 ans dans l'enceinte du complexe sportif de la Bretagne Romantique, et donc **aux abords de la piste d'athlétisme**.
- L'interdiction des rassemblements sur les lieux publics étant en vigueur, il est **interdit aux accompagnateurs de rester sur site pendant la durée de l'entraînement**.
- Les **mesures barrières** s'appliquent dans l'enceinte du complexe sportif :
 - Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
 - Respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres
 - Saluer sans serrer les mains et arrêter les embrassades

A L'ATTENTION DES LICENCIÉS

L'athlète s'engage à :

- **arriver en tenue de sport** (pas de vestiaire mis à disposition) avec sa **bouteille/gourde d'eau** et son **masque** (son propre gel hydro-alcoolique s'il le souhaite).
- **conserver son masque** durant la **phase d'accueil**. Il sera autorisé à l'enlever pour la pratique sportive.
- remettre son **masque en fin de séance**.
- respecter les règles de **distanciation physique** mentionnées par l'entraîneur selon l'activité pratiquée.
- en cas d'utilisation de **matériel** (engins de lancer, starting-block...), le **nettoyer** et le **désinfecter avant rangement** (*du désinfectant est mis à sa disposition dans le local de rangement*).
- **ne pas assister aux entraînements** s'il présente des **symptômes** du **Covid-19** (fièvre > 38°, toux, gêne respiratoire, fatigue marquée, maux de tête, maux de gorge, courbatures). En cas d'apparition de ces symptômes, il lui est recommandé de consulter son médecin.
- **prévenir le club** dans les meilleurs délais en cas de **test positif au Covid-19** et si l'athlète à assister à au moins un entraînement. Ceci afin d'établir la liste des cas contacts qui sera alors transmise aux autorités sanitaires.
 - mail : combourgathle@gmail.com
 - tél : André BADIGNON 07.85.22.15.99
Dominique REDOUTE 06.27.63.37.17



COMBOURG ATHLETISME

Protocole Sanitaire COVID-19

A compter du 28 novembre 2020

A L'ATTENTION DES ENCADRANTS

L'encadrant s'engage à :

- **porter le masque** lors des séances d'entraînement, le port du masque étant obligatoire dans l'enceinte du complexe sportif.
- mettre du **gel hydro-alcoolique à disposition** des athlètes.
- remplir une **feuille de présence** à chaque entraînement afin de pouvoir fournir la liste des participants aux autorités sanitaires au besoin.
- **se réserver exclusivement la manipulation du matériel commun** (lattes, plots...)
- **nettoyer et désinfecter le matériel commun après chaque utilisation.**